

1. GENERALITES

SOGESTAR est une marque commerciale déposée de la Société de Gestion de la station des Rousses (SAEM SOGESTAR), enregistrée au registre des sociétés sous le n° SIRET 441 770 716 000 21, CODE APE 4939C, TVA intracommunautaire FR93441770716.

Les présentes conditions complètent :

- les « Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des forfaits » affichées dans tous les points de vente et mises en ligne sur le site internet,
- les « Conditions particulières de vente en ligne hiver » mises en ligne sur le site internet

Si une disposition des présentes conditions venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

2. NON UTILISATION DU FORFAIT

Une fermeture totale de la frontière Franco-Suisse, pour cause de préservation sanitaire liée à la COVID-19 et empêchant les ressortissants suisses d'utiliser leur forfait de ski alpin saison TOUS MASSIFS, peut donner lieu à un dédommagement du préjudice subi par le Client ressortissant suisse sur présentation de son forfait et l'établissement d'une fiche de demande de dédommagement délivrée au point de vente.

En cas de fermeture totale de la frontière Franco-Suisse sur une durée cumulée de plus de 30 jours, le Client ressortissant suisse pourra se voir proposer un dédommagement du préjudice sous la forme d'un avoir ou d'un remboursement plafonné à un montant maximum de 50% du prix du forfait payé calculé de la manière suivante : (nombre de jours non accessibles / nombre de jours du calendrier d'ouverture prévisionnel) * prix du forfait saison.